

## Comité des COREPS du 11 juillet 2025

### Préfecture du Vaucluse, Avignon

#### En présence de :

- Représentant.e.s de la délégation aux politiques professionnelles et sociales des auteurs et aux politiques de l'emploi de la DGCA : Fabrice Benkimou, Guillaume Villemot, Aurélie Diemer, Flora Jeanneau, Clarisse
- Coordinateur.ices de COREPS
- Référent.e.s COREPS en DRAC

#### 1. Intervention visant à synthétiser la réunion InterCOREPS du vendredi 11 matin

Aurélie Diemer (DGCA) propose un retour synthétique sur la réunion interCOREPS qui s'est tenue le matin, en présence des directions des organisations professionnelles et syndicales.

#### 2. Actualités du dialogue social

- a. Demande des partenaires sociaux de la CCNEAC sur la mise à l'ordre du jour d'un point relatif au financement du spectacle vivant

Ce sujet fait suite au courrier adressé par l'intersyndicale pour qu'un point soit mis à l'ordre du jour des COREPS concernant l'évolution du financement du spectacle vivant en région et ses impacts sur l'emploi. Cette demande a été abordée au bureau du CNPS de mai : Christopher Miles a affirmé qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'on donne une suite favorable à cette demande. Une réponse sera adressée par écrits aux partenaires sociaux.

S'en suit un tour de table des coordinateur.ices de COREPS sur la manière dont les ordres du jour sont construits et sur la façon dont le courrier de l'intersyndicale a été pris en compte dans chacun des COREPS.

Il est suggéré de s'appuyer sur les remontées des DRAC à la DGCA concernant les baisses de financement des structures. La difficulté de ces chiffres est qu'ils ont été compilés en mars, à un moment où les budgets des collectivités n'étaient pas encore stabilisés.

Par ailleurs, la DGCA propose, en réponse au courrier de l'intersyndicale, de travailler sur des outils partagés d'observation. La DGCA se ferait le collecteur et le retraiteur de données sur l'emploi qui proviennent de France Travail services. Ces données donnent en instantané une idée juste de l'activité.

b. Lutte contre le travail illégal

Flora Jeanneau fait un état des lieux de la mise en œuvre de la convention nationale de lutte contre le travail illégal.

- Au national, la convention prévoit des actions d'information et de prévention : la DGCA travaille à l'actualisation d'un flyer sur le travail illégal, avec des mises à jour et un enrichissement. Il s'agira d'un document de vulgarisation qui contiendra des exemples concrets. Il devrait aboutir à l'automne, aura un objectif d'information générale et sera destiné à tous les employeurs.
- Au niveau régional, il existe des incises dans la convention où est noté le rôle des COREPS avec notamment un rôle de contrôle, dans la mesure où la DRAC et la DREETS peuvent demander à échanger avec les partenaires sociaux sur certains sujets. La convention précise également qu'en cas de constat par PV de travail illégal, l'URACTI devra en informer DRAC qui posera la question du renouvellement ou non de la licence. La convention mentionne également l'enjeu de sensibilisation des pouvoirs publics et la possibilité de travailler sur des déclinaisons régionales de ladite convention.

c. Recomposition du CNPS au 1<sup>er</sup> trimestre 2026

La prise en compte des nouvelles mesures de représentativité amène à la recomposition des instances du CNPS. Il devrait en être de même pour les comités de pilotage des COREPS.

d. Fonpeps : bilan des négociations avec les partenaires sociaux

Une réforme qui tend à une plus grande maîtrise budgétaire des crédits consommés par le Fonpeps (58 millions d'euros par an) est en cours de négociation au sein d'une sous-commission dédiées.

La sous-commission envisage des ajustements de barèmes pour que le dispositif soit mieux couvrant à certains endroits et moins couvrant à d'autres. Les échanges sont couplés avec les discussions budgétaires. Rien ne sera fait tant que les arbitrages budgétaires ne seront pas rendus.

e. Rapport d'étape sur le développement de l'apprentissage (sous-commission de la formation professionnelle)

La sous-commission est présidée par Jean-Patrick Gilles. Elle travaille à la rédaction d'un rapport sur le développement de l'apprentissage dans le spectacle vivant et l'audiovisuel. L'objectif est de renouveler le vivier et d'élargir le profil des personnes formées.

Sept réunions ont eu lieu avec l'audition de CFA et des échanges avec France Compétences, qui a notamment la charge de la définition des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage. Un rapport d'étape a été validé et sera envoyé au cabinet de la ministre. Il sera complété par un rapport définitif à l'automne. Des tentatives sont en cours pour dégager des marges de financements (manquent 2 millions d'euros).

### **3. Indicateurs de l'emploi en région**

Il est proposé par la DGCA de trouver des indicateurs communs de l'emploi. Les données proposées seront déclinées par région. Elles seront remontées par semestre

### **4. Réflexions autour de l'évolution de la circulaire du 28 février 2022 relative aux COREPS**

La DGCA suggère d'échanger autour de l'évolution de la circulaire relative aux COREPS pour aller, pourquoi pas, vers une consolidation de leurs compétences. En raison du retard pris dans l'avancement de la réunion, cette discussion est reportée au mois de septembre.